

## Vœux de la Municipalité le 15 janvier 2016



Propos de M. Jean-Luc GOETBLOET

Mes chers collègues, Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation et je les remercie de leur présence.

Je souhaite la bienvenue :

- à M. Benoit VANDEWALLE, Conseiller Départemental,
- à Mrs PONCE et VERY, Directeur à la Lyonnaise des Eaux,
- à Mme Annick SAGOT, Directrice de l'école B. DEGUNST,
- à M. l'abbé SALEMBIER
- à M. Mathieu BREVIERE, Directeur Technique du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie de vœux, moment privilégié, mais aussi temps de convivialité et de rencontre. Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes aussi nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Municipalité, je vous remercie de votre présence et de votre fidélité.

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

Nous sortons d'une année particulièrement tragique,

avec l'attentat de « Charlie Hebdo », avec les attaques terroristes à Paris, avec des pays en guerre

par leurs habitants et avec un contexte économique mondial, européen et national difficile.

2015 a été aussi une année importante avec le renouvellement démocratique dans nos cantons et nos régions.

Je souhaite que 2016 nous procure plus d'espoirs et d'optimisme.

Pour notre village, 2015 a été marqué par de nombreuses réalisations :

- la construction de l'atelier municipal et du complexe sportif,
- la construction des locaux professionnels,
- les travaux d'enfouissement des réseaux, et les travaux de chaussée de l'avenue du Cdt Noailles,
- la pose de nouveaux mâts d'éclairage public, avenue du Cdt Noailles et sur la place de l'église.

Comme je ne gère pas seul la commune contrairement à ce qui a été écrit de nombreuses fois par l'opposition, je laisserai le soin à la secrétaire de Mairie, à mes adjoints et à mes conseillers délégués de vous rendre compte de leur travail chacun dans leur délégation.

Moi je vais vous vous parler dans un premier temps d'urbanisme puis dans un second temps de prospectives.

Comme vous savez, la Municipalité a à cœur d'urbaniser la commune de manière harmonieuse et réfléchie et réalise depuis une dizaine d'année, 10 à 15 constructions par an en moyenne soit un lotissement de 30 à 45 maisons tous les trois ans.

Ces nouvelles constructions permettent surtout de maintenir les effectifs des enfants scolarisés dans notre école et le nombre de classe.

La Municipalité avait donc en 2015 le souhait de modifier le zonage de terrains afin de les viabiliser et de les rendre constructibles. Le service communautaire de la Planification Urbaine nous a indiqué que l'urbanisation souhaitée n'était pas réalisable suite à la loi ALUR. A cause de cette loi, notre Plan d'Occupation des sols ne peut plus être modifié, il faut donc attendre l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en 2019.

Cependant le Plan Local d'Habitat approuvé en 2012 prévoyait bien l'ouverture à l'urbanisation des lfs 3 pour 30 logements à Spycker. Attendre l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal renvoie à 2021 l'arrivée de nouveaux habitants.

En effet, si l'approbation du plan est bien prévue en 2019, il y a ensuite l'attente de l'obtention du permis d'aménager, puis l'attente de la mise en viabilité, puis l'attente des permis de construire des habitations, puis le temps de construire.

La seule procédure pouvant répondre à l'évolution de notre document d'urbanisme et à l'exécution du Plan Local Habitat est une procédure de déclaration de projet. Il s'agit de démontrer l'intérêt général de notre projet.

J'irai donc à la rencontre de Monsieur le sous-préfet afin de montrer l'importance pour notre commune de construire ce lotissement avant cinq années et donc d'avoir son approbation pour engager cette procédure qui durerait entre huit à douze mois.

Les locaux professionnels ont été terminés à temps, je souhaite la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont emménagé :

à M. Guillaume BRICHE, Sophrologue,

à Monsieur Yann DOMERGUE kinésithérapeute,

à Mme Valérie VANDYCKE, Coiffeuse,

aux deux infirmières Mesdames Nathalie WICKE et Nathalie PIENNE, qui nous fait l'honneur d'être présente ce soir,

et aux deux médecins généralistes, Monsieur Eric ESPIARD et Monsieur Florent DECLERCK.

Leurs installations améliorent encore la qualité de vie de nos concitoyens et cela marque une étape

importante dans le processus de revitalisation et d'attractivité de la commune, que mes adjoints, les membres du conseil municipal et moi-même, avons décidé d'engager au service de tous les Spyckerois. Pour le mois d'avril Madame Marie Hélène BANPLAIN viendra compléter le cabinet de généraliste.

Je laisse la parole à Mme Elodie SOUTIER, secrétaire générale de Mairie pour vous parler du personnel communal, du recensement et de démographie.



La parole est à Mme Thérèse ANSEL, 1ère adjointe, pour vous parler de sa délégation à l'action sociale et les personnes âgées.

Bonsoir,

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année qui commence et que tout ce qui vous tient à cœur se concrétise pour vous et toute votre famille

1ere Adjointe, Je suis déléguée aux aînées et au CCAS . Je suis en charge des activités concernant les aînés tout au long de l'année. Spycker, compte aujourd'hui 455 personnes âgées de plus de 60 ans, toutes ces personnes peuvent participer à toutes les activités et sorties proposées.

Au cours de l'année nous vous proposons 9 après-midi récréatives. Ils ont lieu à la salle Emily, sans inscription le 3eme mercredi du mois. Pendant ces après-midi ,certains sont libres d'activités : nous mettons à disposition des jeux de société, des cartes pour la belote ou la manille. D'autres sont animés pour des loto ou thé dansant; nous proposons une petite collation pendant ces après midi.

Il y a également 3 goûters du CCAS ; Ils ont lieu à la salle Emily , toujours le 3 ème mercredi. Ils ont lieu au moment de pâques , au mois de juillet et pour la période de Noël .Ces goûters sont plus festifs. Actuellement nous avons environ 70 personnes qui participent. Je remercie me Bianchi et Mr et Mme Gillet pour leur aide aux cours de ces goûters .

Ensuite nous proposons en juin , un voyage gratuit sus inscription en mairie ; Nous partons la journée. Il y a généralement 2 visites de prévues ; le repas au restaurant le midi et au retour nous faisons une pose pour souper. Il y a environ 120 personnes.

Pour finir en Octobre à lieu le banquet Municipal réservé aux aînés sur inscription en mairie et il est gratuit;

Pour ma seconde délégation : le CCAS ( centre action social)

Le CCAS a pour but d'aider les personnes en difficultés passagères en les aidant moralement et financièrement . Le CCAS donne une participation aux étudiants pour la poursuite de leur études . 150 euros par an. En fin d'année , le CCAS donne aux personnes de plus de 60 ans , 20 euros en bons

utilisables dans les commerces Spyckerois. Le CCAS peut également contribuer à certains aménagements pour une personne ayant un handicap avec la MDPH (Maison Départementale pour Personnes Handicapées). Il peut également aider des personnes ayant subi des dégâts dus aux intempéries ; Nous avons également mis en place la téléassistance et le port des repas à domicile. Ceci sont des exemples d'aides que peut donner le CCAS ; il faut savoir que le CCAS est fait pour aider la population sans discrimination et en toute discrétion, je peux vous l'assurer.

Toutes personnes ayant besoin d'aide, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou téléphoner afin de contacter le CCAS.

Je remercie les membres qui composent le CCAS : ME SYLVIANE PIERRAERD, ME COLETTE VANDENBON, ME CLAUDINE FLEURBAIX, MR DIDIER PARENT, ME SYLVIANNE DANNOOT, ME GILLET DANIELLE ET LES ELUS ME BIANCHI MARTINE, ME VANDERCOLME VIVIANE, ME THORIS ISABELLE ET MR BLOMME DANIEL POUR LEUR ASSIDUITÉ AUX RÉUNIONS

Voilà je vous remercie de votre attention.  
Bonne année



La parole est à Mr Pascal THERY, 2<sup>ème</sup> adjoint, pour vous parler de sa délégation des fêtes, des cérémonies et des affaires scolaires.

Ce soir, je souhaite vous apporter un éclairage modeste sur quelques actions effectuées par mes délégations.

Tout d'abord, les fêtes, cérémonie et protocole:

Nous vous proposons 22 dates de fêtes et cérémonies dans l'année. Je ne vais pas toutes les citer, mais simplement quelques temps forts des festivités :

- Le bal de carnaval enfantin, ouvert à tous et gratuit. Une après-midi dans la bonne humeur où l'on peut faire des chahuts, voir un spectacle et participer au concours de costume déguisé, chaque participant est récompensé. Ce bal enfantin est suivi le soir par le bal de carnaval des Spyckenaerts.

- Le week-end de Pentecôte. Animation, chants, spectacle, démonstrations de certaines de nos associations Spyckeroises et repas organisé par l'amical du personnel sur la place de l'église.

- La Fête des voisins. Rencontre des habitants de la commune le temps d'un apéro et d'un pique-nique, le tout dans une très bonne ambiance.

- Notre gala de danse, spectacle de l'école municipale de danse, démonstration de chorégraphies des jeunes de 3 ans jusqu'aux adultes.

- La brocante du mois de juillet dans les rues du village. Buvette tenue par l'ASAC, qui sert à la

participation de la sortie scolaire du mois de juin et animation sur la place de l'église par les Spyckenaerts.

Et le temps fort des festivités Spyckeroises Halloween, l'année dernière la Municipalité avec l'aide de l'amicale du Personnel et de nombreux bénévoles a mis en place de nombreuses animations sous le thème de SPYCKER fait son cinéma. L'édition 2015 a remporté un grand succès, on estime un peu plus de 3000 personnes le nombre de visiteurs dans la journée. Nous sommes déjà occupés pour Halloween 2016 qui va vous réserver beaucoup de surprises.

Pour ne citer que quelques festivités.

Les cérémonies :

La cérémonie du 1er Mai, qui met à l'honneur les médaillés du travail.

Les commémorations : du 8 Mai, du 11 Novembre relevé par le chant de la Marseillaise chanté par les enfants de l'école Bernard Degunts et le 5 décembre l'hommage aux soldats morts pour la France

Le jeudi de l'Ascension : Pèlerinage du 225ème R.I, cette cérémonie est rehaussée par la présence d'une quarante de porte-drapeaux d'anciens combattants, de l'harmonie municipale de BOLLEZEELE et d'un office religieux.

Toutes ces fêtes et cérémonies sont préparées en commission que j'ai l'honneur de présider. Je profite de l'occasion qui me donne pour remercier mes collègues du conseil municipal qui ont fait partie de cette commission M. Le Maire .Mme ANSEL, M. DESTEIRDT, Mme. BIANCHI, M.HENINON ; M. MOCKELYN, M. MORREEL, Mme DECLERCK, Mme FIERS Mme SELINGHE. Sans eux toutes ces festivités et cérémonies ne seraient pas possibles.

Mon autre délégation : l'enseignement et de la jeunesse.

L'école :

Le groupe scolaire Bernard Degunts compte aujourd'hui 248 enfants dont 105 enfants en maternelle.

Nous mettons à disposition cinq ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) repartis dans les trois classes de maternelles. Je tiens à saluer le professionnalisme et le travail qu'elles fournissent aux côtés de nos enfants.

La subvention allouée par la municipalité pour la rentrée 2015/2016 est de 35€ par enfant pour l'achat des fournitures scolaires et de 350€ par classe pour les sorties pédagogiques.

Cette année nous avons fait l'acquisition de plusieurs lits pour le dortoir. D'une fontaine à eau pour l'école primaire et effectué quelques travaux d'entretien dans les deux écoles.

La communauté urbaine de Dunkerque offre au CM1 et CM2 soit 49 enfants 6 séances de golf du 22 février au 1er avril 2016. Elle offre également la possibilité à toutes les classes d'aller au PLUS (planétarium de Cappelle la Grande), au musée portuaire de Dunkerque et à la halle aux sucres exposition permanente sur la ville.

Nous avons dû réduire malheureusement le nombre de séances à la piscine de Mardyck, la municipalité de Dunkerque a multiplié par quatre le prix de la séance.

Trois conseils d'école durant l'année permettent aux enseignants, aux groupes des parents d'élèves FCPE, du DDEN de notre secteur, de Mme Sophie SELINGHE conseillère municipale faisant partie de la commission des affaires scolaires et à moi-même de se réunir pour faire le point sur le trimestre écoulé et sur les projets pédagogiques à venir et toutes les affaires scolaires.

Un grand merci à toutes ces personnes qui s'occupent de la scolarité de nos enfants.

Les rythmes scolaires, (nouvelle activité périscolaire).

Nous l'avons mis en place dès la rentrée 2014/2015.

Chaque enfant scolarisé à Spycker peut participer aux activités périscolaires, elles sont gratuites.

Ils fonctionnent tous les mardis et vendredis pendant la période scolaire de 15h30 à 17h00.

En moyenne dans l'année 200 enfants sur 248 y participent.

Les enfants sont répartis par classe divisés en deux ou trois groupes. Chaque groupe est géré par un animateur (21 animateurs en tout) qui propose une activité sportive, culturelle ou ludique.

Je remercie les animateurs pour la création de leur activité, je remercie également Mme

VANTHOURNOUT Angèle, qui s'est fortement impliquée dans la mise en place surtout au niveau du

secrétariat. Là aussi plusieurs réunion de travail est nécessaire pour la bonne organisation.  
La mise en place des NAP sur la commune est une réelle réussite, nous pouvons en être fiers.

Le périscolaire:

Une volonté de la municipalité d'offrir aux familles qui travaillent un moyen de garde à moindre coût, le prix de la péri et du centre de loisir est calculé d'après le caution familial des familles.

- Le périscolaire est ouvert tous les jours d'école de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.
- La restauration du midi de 12h00 à 14h00.

Le centre de loisir

A chaque vacance scolaire, la Municipalité ouvre les centres de loisirs à la journée. Les accueils de loisirs prennent aux parents qui le souhaitent de mettre les enfants et adolescents de 2 à 17 ans, du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h30, ou le matin et l'après-midi.

Nous proposons une sortie par semaine pour les maternelles et deux sorties par semaine pour les primaires.

La péricentre :

- Le péricentre est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30.
- Une restauration du midi de 12h00 à 13h30.

Je tenais à remercier le travail formidable qui est réalisé par nos directeurs de centre et les animateurs pour l'organisation de toutes les activités et sorties qu'ils proposent.

Séjours Neige.

Nous proposons un séjour neige à Châtel pour les 10 à 13 ans : la Municipalité offre la gratuité du séjour neige aux enfants de la commune de 10 et 11 ans. Ce qui permet aux enfants de la commune d'aller au moins deux fois au séjour neige gratuitement.

Il est proposé également un séjour neige pour les jeunes de 14 à 17 ans en Autriche.

Je remercie M. Le Maire pour la confiance qu'il porte en mon égard en me donnant toutes ces responsabilités et ces délégations.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invite à redoubler d'investissement et de persévérance dans tout ce que vous entreprendrez.

Très belle année à toutes et à tous !



La parole est à Mr Emmanuel DESTAIRDT, 3ème adjoint, pour vous parler de sa délégation les travaux de bâtiments, l'éclairage public et la communication.

Allocution de Mr Emmanuel DESTAIRDT:



Mes chers collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers concitoyens. Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année : que 2016 vous apporte Santé et Réussite dans vos projets aussi bien personnels que professionnels !

Comme Mr le Maire, vous le disait, l'année 2015 a été marquée par des événements où des familles ont été frappées par les terribles attentats à Paris, un geste, une pensée, une minute de silence respectée, ce que chacun pouvait faire de mieux. Pour contrer certains gestes, nous devons poursuivre notre travail pour améliorer le bien être de tous dans leur quotidien.

Durant l'année 2015, mon mandat de Maire adjoint chargé des biens communaux et de la communication a été bien rempli, bien évidemment le travail accompli n'est pas de ma seule participation, mais de la participation de notre équipe. L'avenir construisons le ensemble dirigé par Mr le Maire, Jean-Luc Goetbloet, mais également pour cette commission de Jean-luc Hennion, Franck Bertheloot et Jean François Moreel.

Je remercie particulièrement, Jean-luc Hennion qui a suivi les travaux avec cœur à mes cotés ou lors de mes absences.

Je vous parlerai tout d'abord, de la construction du complexe sportif et de l'atelier municipal débuté en 2014 et qui s'est finalisé en 2015.

Avec l'architecte, Mr Jean-philippe Dominique, nous avons effectué la conception du bâtiment en collaboration avec les utilisateurs.

Nous avons effectué le choix des matériaux de construction de façon que le bâtiment soit bien isoler et que la commune puisse effectuer des économies sur la consommation du chauffage et d'électricité, respecter l'environnement, et offrir un lieu sain et confortable.

D'une partie technique, il faut rappeler que les éclairages sont très majoritairement des types LEDs avec un fonctionnement par détection de luminosité et de présence, que les eaux de pluies sont récupérées dans une cuve de 10.000 litres, les eaux serviront à l'arrosage.

L'atelier municipal a permis au service technique de notre commune de disposer d'un lieu de travail respectant le code du travail et en rapport aux taches à réaliser.

Le service technique dispose donc à ce jour, d'un atelier de près de 450 m<sup>2</sup> avec des vestiaires, des douches, des sanitaires pour les employés masculins et féminins. En mezzanine existe une zone desservie par un ascenseur pour le stockage du matériel. Il dispose également d'une cour de service comprenant des boxes et des zones de stockage.

Concernant les associations de Spycker, elles ont pu intégrer le complexe sportif au courant de l'été 2015 hormis le club de Jujitsu qui n'a intégré à la rentrée de la toussaint.

Les salles du complexe sportif sont également utilisées par les élèves de l'école Bernard.Degunst, le temps des activités du périscolaire et pendant les vacances, les TAP mais également par nos aînés lors du deuxième mercredi du mois par les parties de pétanque au boulodrome.

Le complexe sportif est constitué, d'un boulodrome intérieur équipé de 6 pistes et de près de 200 m<sup>2</sup> communiquant sur les pistes extérieures mais également d'un local associatif permettant d'accueillir les joueurs.

D'un Dojo équipé de deux vestiaires avec douches, d'un tatamis de 64 m<sup>2</sup>, le tout accessible par escaliers mais également par ascenseur de façon à accueillir des personnes à mobilité réduite.

De deux vestiaires pour nos joueurs de Football, d'un vestiaire arbitre, de deux sanitaires publics, d'une tribune d'une capacité de 50 personnes, d'un bureau et d'un club House.

Ce nouveau bâtiment nous a permis de libérer les vestiaires douches et le local de la salle polyvalente pour accueillir convenablement les joueuses et joueurs de basket mais également le stockage pour l'association rencontre et amitié.

Le coût de la construction s'élève à 2 389 345 Euro TTC

#### Concernant La construction des locaux professionnels.

Le projet d'accueillir des médecins sur notre commune a débuté en 2012 lorsque qu'un médecin prend contact avec Mr le Maire pour lui demander s'il n'existe pas de locaux disponibles sur notre commune pour pratiquer.

Réflexion après réflexion, l'idée arrive de faire construire de nouveaux locaux professionnels sur notre commune.

Avec cet équipement, la municipalité a souhaité renforcer l'attractivité de sa commune en permettant, entre autres, l'installation de médecins, de kinésithérapeutes, d'infirmières et professions libérales.

En juin 2014, la commune dépose le permis de construire pour la construction d'un bâtiment commerciale avec une architecture contemporaine constitué de 5 locaux ce qui permettra de finaliser l'aménagement urbain du quartier.

Un appel d'offre est lancé puis s'ensuit l'ouverture des plis le 29 décembre 2014.

le 18 Février 2015 a lieu la 1ère réunion préparatoire avec les entreprises et la signature des ordres de service pour un commencement de travaux au 16 Mars 2015.

Début Avril 2015, les travaux de reconstitution de sol débutent, la pose de la première pierre à lieu le samedi 25 Avril en présence du conseil municipal et des futurs locataires, puis s'ensuivent la phase de construction et la phase finale au 15 Décembre 2015.

Les locaux professionnels accueille à ce jour, 2 médecins et au mois d'avril 3 médecins dans un local de près de 108 m<sup>2</sup> , un local occupé par 2 infirmières de 48m<sup>2</sup>, un salon de coiffure de 48M<sup>2</sup>, un local occupé par un kinésithérapeute de près de 83 m<sup>2</sup> et un local accueillant un sophrologue de 51m<sup>2</sup>.



Je tiens à remercier le professionnalisme de Mr Jean-philippe Dominique, architecte, ainsi que les entreprises retenues qui ont œuvré de façon que le bâtiment soit livré dans l'agenda prévu, soit au 15 décembre pour que les professionnels de la santé puissent exercer dès le 4 janvier 2016. Encore merci.

Le coût de la construction s'élève à 741 114 euro TTC financé entièrement par la commune mais qui sera amorti par les loyers de chaque occupant.

En 2015, nous avons également effectué la pose de l'éclairage public sur l'avenue du commandant Noailles et la place de l'église.

Nous avons voulu pour cette nouvelle installation, un système moins énergivore, donc le système retenu a été un système de type Led nouvelle génération avec gradation de puissance pour un montant de 76 205 euro TTC.

Durant l'année 2015, la municipalité a également engagé, les travaux de raccordement de l'assainissement du logement de fonction au réseau présent allée des écoles, le terrassement à proximité des terrains de pétanque extérieur, l'achat du café tabac, mais aussi de petits travaux dans les divers bâtiments communaux par le service technique, que je remercie.

Concernant la communication, elle est un des points forts de ce mandat, c'est pour cela que vous recevez en toute boîte, le magazine de la commune « Spycker.com » donc je suis le concepteur rédacteur et Mr le maire le directeur de publication.

Je remercie également les membres de cette commission pour leurs aides importantes. Merci à Nathalie Fiers, Franck Bertheloot, Sylvie Declerck, Isabelle Thooris, Pascal Thery et Sophie Selinghe

Le bulletin vous permet d'être informé des événements associatifs, sportifs et culturels de notre commune mais également de nombreuses informations diverses et variées.

La dixième édition paraîtra prochainement.

Vous pouvez également être informé par le biais du site internet de la Mairie.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires du quotidien, les inscriptions aux différents centres d'activités et de restauration scolaire.

Si des informations vous manquent, vous avez toujours la possibilité de nous contacter par l'intermédiaire de l'adresse Mail communication ou celle de la Mairie.

Depuis la fin d'année 2015, une page Facebook a été ouverte afin de vous informer sur les annonces de dernière minute comme les rappels d'inscription, les alertes météo, ect.

Je passe la parole à mon collègue, Jean-luc Goetbloet, Maire.

La parole est à Mme Martine BIANCHI, 4ème adjointe, pour vous parler de sa délégation le cadre de vie.



La parole est à Mr Jean-Luc HENNION, 5ème adjoint, pour vous parler de sa délégation à l'achat et la gestion du matériel communal et les appels d'offres.



#### Allocution de Mr Jean-luc Hennion:

Bonsoir Mesdames et messieurs

Je tiens en premier lieu à vous présenter ainsi qu'à votre famille mais également à tous ceux qui vous sont cher, tous mes vœux de santé, de réussite et de prospérité. Pour que 2016 soit une année remplie de joie, une année pleine d'espoir avec le bonheur de le vivre au quotidien et de pouvoir le partager.

Etant Adjoint au service technique chargé du matériel fixe et roulant, de la mise à disposition des EPI pour le personnel communal, je vais vous énumérer ce que nous avons réalisé durant l'année 2015.

En début d'année 2015, nous avons remplacé le master qui était devenu trop vétuste par un nouveau Kangoo rallongé, mais également remplacé l'auto laveuse autotracté filaire, par une auto laveuse autoportée sans fil après une longue période de négociation auprès des fournisseurs.

En effet, ce matériel a été remplacé en concertation avec le personnel communal devant l'utiliser. Le personnel concerné a pu mettre en pratique plusieurs types et marque d'auto laveuse pour se porter sur le choix d'une machine très maniable et surtout à prix négocié.

Courant juin, le service technique a déménagé pour accéder dans le nouvel atelier municipal.

Afin que le personnel puisse disposer de nombreux rangements, nous avons effectué l'achat d'étagères professionnel de plusieurs dimensions pour l'aménagement du rez-de-chaussée et de la mezzanine. Etagère que nous avons montée par nos propres soins.

Le stockage en mezzanine est consacré aux fournitures scolaires, périscolaires, communales et associatives.

Concernant le stockage dans l'atelier, nous avons installés deux enceintes en cloisons grillagées pour bien différencier la partie mécanique de la partie jardinage.

En rez-de-chaussée, les vestiaires du personnel masculin et féminin, très spacieux, ont été équipés d'armoire individuelle avec banc.

La municipalité a fait l'acquisition de 10 chariots roulant appelé Rolls pour le stockage du matériel communale et dont certain sont à la disposition d'associations.

A la salle Emily, nous avons remplacé un réfrigérateur devenu vétuste par une armoire froide.

De façon que les enfants puissent disposer d'eau fraîche, la municipalité a fait l'acquisition de 2 fontaines à eau qui ont été posé par le service technique au centre socio-culturel et à l'école Bernard Degunst.

Depuis le début du mandat, j'ai mis en place un suivi pour les véhicules fixes et roulants mais également pour le matériel portatif, de jardinage et de voirie. Suivi que j'effectue et contrôle avec la conviction que le personnel dispose toujours d'un matériel propre et en état de fonctionnement.

Je fais également partie de la commission d'appel d'offre constitué de Mr le Maire, Jean-luc Goetbloët, de Mrs Emmanuel Desteirdt, Pascal Thery, Franck Berteloot, Jean-claude Mockelyn, Daniel Blomme, qui s'est réuni 4 fois en 2015.

La commission s'est réunie pour effectuer l'ouverture des plis pour l'achat du véhicule, la construction des locaux professionnels, pour le nouveau circuit d'éclairage de l'avenue du commandant Noailles et de la place de l'église.

Etant aussi responsable de l'achat des équipements de protection individuel, dit communément EPI, je suis chargé de veiller que chaque personnel dispose et porte bien les équipements de protection individuel par rapport à la tache qu'il réalise.

J'espère que ce discours vous a apporté plus de renseignements sur ma délégation et je reste à votre disposition pour tout autres renseignements.

Merci de m'avoir écouté et encore meilleurs vœux pour l'année 2016

La parole est à Mr Jean-Claude MOCKLYN, conseiller délégué, pour vous parler de sa délégation les associations et les équipements sportifs.

Mesdames Messieurs

On ne peut que se féliciter de voir autant d'associations dans la commune de Spycker.

En effet ,elles étaient en 2015 au nombre de 22.

Spycker accueillait 11 associations sportives et 11 non sportives regroupant ainsi 850 membres Spyckerois et non spyckerois

Mais nous avons eu le regret de voir 2 associations cesser leur activité cette année.

je pense notamment au javelot club qui s'arrête après 40 ans d'existence.

j'en profite pour remercier ses dirigeants Jacques Julien et Cyril de leur dévouement et j'ai une pensée pour Monsieur Louis Tryoen Trésorier de l'association décédé ce 24 avril 2015

Nous regretterons aussi l'association Spicris animation qui s'est dissoute après 26 années d'existence.

Les associations, source d'animation, permettent la vie de notre village et c'est pourquoi chaque année la mairie de Spycker met à leur disposition gratuitement les différentes salles de la commune et leur consacre un budget.

Pour l'année 2015 ce budget a été de 11800 euros

Cette somme a été après étude des dossiers redistribuée sous forme de subventions à toutes les associations qui en ont fait la demande et divers lots et trophées ont été distribués aux clubs qui les ont sollicités

De nombreuses associations extérieures sollicitent la mairie de spycker afin d'obtenir une subvention. la commission a décidé après délibération d'accepter la requête de certaines d'entre elles comme le don du sang représenté pour Spycker par Madame Decoopman, l'ADVASUD pour les personnes victimes de l'amiante et l'APAPAD qui s'occupe des personnes de plus de 60 ans

En début d'année au city stade de la laine de roche a été mise en place au skate parc pour insonoriser les rampes et diminuer ainsi les nuisances sonores pour les riverains aux abords

A l'automne 2015 le complexe sportif a ouvert ses portes permettant ainsi aux associations d'exercer leur activité dans des conditions encore meilleures

Je pense notamment au boulodrome qui permet maintenant d'accueillir les boulistes en période hivernale ainsi qu'à l'utilisation des locaux pour les temps d'activités scolaires 2 fois par semaine et depuis novembre derniers, nos anciens peuvent se retrouver 1 fois par mois pour des après midi détente autour d'une partie de pétanque

ses locaux ont également permis d'accueillir le RC Spycker qui bénéficie désormais d'une tribune extérieure pour ses supporters et d'un club house avec douches et vestiaires et le club de JU JI TSU peut maintenant accueillir ses adhérents dans un nouveau dojo  
Chaque année la Mairie de Spycker organise en septembre la Fete des Associations sous la direction de Monsieur Pascal Thery adjoint aux fêtes.

Cette manifestation permet à toutes les associations de se réunir et de faire découvrir à la population à travers des épreuves amicales les différents clubs de la commune

Nous vous y attendons nombreux

Je conclurais en vous présentant

Mesdames Messieurs les présidents d'associations

Membres de bureaux

Adhérents, bénévoles

Mesdames Messieurs

mes meilleurs vœux pour l'année 2016



La parole est à Mr Daniel BLOMME, conseiller municipal, pour vous parler de sa responsabilité les travaux de voirie et les suivis de chantier de la CUD.

Il est à mon tour de vous adresser quelques mots en ce qui concerne la réalisation des travaux dans la commune .

Au cimetière , des allées ont été rénovées avec la pose d'un enrobé central et de pavés de chaque côté .Pour des raisons de sécurité une clôture avec portail et portillon entoure désormais le cimetière .On peut y accéder de 8 heures à 20 heures .

Route de la Maison Blanche , les fossés ont été curés ,recalibrés et les entrées des champs ont été également restaurés . Les bourrelets au travers de la chaussée ont été supprimés .

Avenue du commandement Noailles , ce fut un chantier beaucoup plus important avec ;

- L'enfouissement des réseaux E.D.F. France Télécom et de l'éclairage public .
- La réfection des réseaux pluviales et des eaux usées avec les branchements .
- Le changement de la conduite d'eau et les branchements , travaux réalisés aussi à la résidence De Gaulle ;
- Toujours dans cette même rue , des emplacements de parking et des carrefours surélevés ont été aménagés et bien sûr cela s'est terminé avec la chaussée .

En ce qui concerne la salle Emily , un parvis a été réalisé avec une rampe permettant l'accessibilité des personnes handicapées ; le long de la salle , un réseau d'assainissement a été posé ,l'allée a été élargie ; ceci permettra éventuellement l'accès à l'arrière de la salle pour la réalisation de constructions futures ;

A l'extérieur du village la station d'épuration a été démolie . Un réseau Haute Pression d'eaux usées est désormais en service avec trois stations de refoulement vers celle de Grande Synthe .



M. le Maire conclut:

Je vous remercie tous pour votre travail et pour votre énergie à réunir l'ensemble des conseillers municipaux dans vos différentes commissions.

L'entrée dans l'année 2016 mérite que l'on évoque les perspectives pour Spycker. Les objectifs sont ambitieux malgré un léger coup de frein par rapport aux investissements de 2015.

Les grandes orientations pour 2016 sont:

- Les travaux sur le bâtiment commercial sur la place de l'église que l'on aménagera en café presse brasserie et qui sera mis en gérance,
- L'extension de l'école maternelle
- L'achat de tables et de chaises pour les club-houses du football et du boulodrome,
- L'achat de mobilier pour l'école,
- La réparation du béton du fronton intérieur et la pose d'une ventilation haute et basse dans l'église,
- La réfection de l'allée vers la salle de catéchisme,
- La pose de carrelages dans la cuisine et l'ancienne salle de javelot à la salle polyvalente,
- La pose d'un volet électrique à la place de la porte à la salle de rangement de la salle polyvalente,
- Et l'aménagement des espaces vert de l'avenue du Cdt Noailles et l'achat de suspensions pour les nouveaux mâts d'éclairage.

Cette cérémonie se veut avant tout être celle des vœux alors permettez-moi, chères Spyckeroises et chers Spyckerois, de vous représenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, et par-dessus tout de bonne santé.

Je souhaite, au nom de l'équipe municipale, prospérité à nos entrepreneurs, artisans, commerçants et professionnels de la santé qui travaillent pour l'emploi. J'émettrai également des vœux de réussite au monde associatif et à tous les bénévoles. Qu'ils soient récompensés de la gratuité de leurs efforts !

Je vous invite à rejoindre le buffet afin de boire le verre de l'amitié.



